

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 9 novembre 2018 portant changement d'appellation et modification des circonscriptions des brigades territoriales d'Évry et de Méréville (Essonne)

NOR : INTJ1828942A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

Les brigades territoriales d'Évry et de Méréville (Essonne) prennent l'appellation des brigades territoriales d'Évry-Courcouronnes et de Le Mérévillois. Leur circonscription est modifiée à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Évry-Courcouronnes et de Le Mérévillois exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 novembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Évry	Boussy-Saint-Antoine Brunoy Corbeil-Essonnes Courcouronnes Crosne Draveil Épinay-sous-Sénart Évry Grigny Juvisy-sur-Orge Montgeron Morsang-sur-Orge Quincy-sous-Sénart Ris-Orangis Varennes-Jarcy Vigneux-sur-Seine Viry-Châtillon Yerres	
Évry-Courcouronnes		Boussy-Saint-Antoine Brunoy Corbeil-Essonnes Crosne Draveil Épinay-sous-Sénart Évry-Courcouronnes Grigny Juvisy-sur-Orge Montgeron Morsang-sur-Orge Quincy-sous-Sénart Ris-Orangis Varennes-Jarcy Vigneux-sur-Seine Viry-Châtillon Yerres
Méréville	Abbéville-la-Rivière Arrancourt Blandy Bois-Herpin Boissy-la-Rivière Brouy Champmotteux Estouches Fontaine-la-Rivière La Forêt-Sainte-Croix Marolles-en-Beauce Méréville Mespuits Roinvilliers Saclas Saint-Cyr-la-Rivière	
Le Mérévillois		Abbéville-la-Rivière Arrancourt Blandy Bois-Herpin Boissy-la-Rivière Brouy Champmotteux Fontaine-la-Rivière La Forêt-Sainte-Croix Le Mérévillois Marolles-en-Beauce Mespuits Roinvilliers Saclas Saint-Cyr-la-Rivière